

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

Licence en sciences infirmières

Faculté de Santé Publique

Université Libanaise

Liban

Novembre 2022

Rapport publié le 01/12/2022

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation
Décision d'accréditation

pages 1 à 14

pages 15 à 19

RAPPORT D'ÉVALUATION

Licence en sciences infirmières

Faculté de Santé Publique

Université Libanaise

Liban

Juillet 2022

L'Université Libanaise a demandé l'évaluation de formations de la Faculté de Santé Publique par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

En raison de circonstances exceptionnelles, le déroulé de l'évaluation a été adapté (remplacement de la visite physique du comité par des séances de visite en visioconférence), tout en respectant les principes fondamentaux de l'évaluation d'un établissement, ou d'une formation : suivi du référentiel d'évaluation externe, envoi par l'établissement de son rapport d'autoévaluation (RAE) et des documents annexes demandés, mise en place du comité d'experts par le Hcéres, travail collégial du comité, entretiens avec l'établissement et ses partenaires en visioconférence, rédaction du rapport et transmission de ce dernier dans sa version provisoire puis définitive à l'établissement, réponse de l'établissement au rapport du comité.

Cette procédure spécifique est conforme à la position officielle définie conjointement par EQAR et ENQA.¹

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Frédéric Relaix, Président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

¹ <https://enqa.eu/index.php/home/enqa-statement-on-covid-19-pandemic/>

SOMMAIRE

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION	4
Responsable de la formation	4
Résultats des accréditations antérieures et système qualité mis en place	4
Moyens humains et matériels mis à disposition de la formation	5
Effectifs étudiants et leur typologie sur les 4 dernières années	6
II. DESCRIPTION DE LA VISITE	7
Composition du comité d'experts	7
III. PRÉSENTATION DE LA FORMATION	8
IV. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION	8
Finalité de la formation	8
Positionnement de la formation	9
Organisation pédagogique de la formation	9
Pilotage de la formation	10
V. CONCLUSION	12
Points forts	12
Points faibles	12
Recommandations pour l'établissement	12
VI. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT	14

I- FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Libanaise (UL)

Composante, faculté ou département concerné : Faculté de Santé Publique (FSP)

Nom de la formation : Programme de Licence en sciences infirmières

Année de création et contexte :

L'Université Libanaise a ouvert le premier programme universitaire en sciences infirmières permettant un accès gratuit aux étudiants de tous les niveaux économiques et sociaux.

Le programme a été créé en 1981 dans les sections 1, 2 et 3 (cf. ci-dessous) et s'est développé dans les autres sections entre 1988 (section 5), 1989 (section 4) et 1993 (section 6) pour l'enseignement francophone et en 1995 (section 5), en 1999 et 2017 (section 4), 2000 (section 1), 2009 (section 6) et 2015 (section 3) pour l'enseignement anglophone.

Lieu(x) où la formation est dispensée : Le programme de licence en sciences infirmières est dispensé sur l'ensemble des 6 sections de la Faculté de Santé Publique et une sous-section (Rachaya Bekaa) :

- Section 1 : Faculté de Santé Publique, campus universitaire Rafik Hariri, Hadath
- Section 2 : Campus universitaire Pierre Gemayel, Fanar
- Section 3 : Dam Wa Farez, Tripoli
- Section 4 : Zahlé et Rachaya, Bekaa
- Section 5 : Dekerman, Saida
- Section 6 : Hôpital Ain Wa Zain, Ain Wa Zain, Chouf

Le Décanat est situé sur le Campus universitaire Pierre Gemayel à Fanar.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Sections	1	2	3	4	5	6
Nom, prénom	DOUMIATI Samah	TOHMEH Najat	KALAAJIEH Wassim	TARABAY Maamoun et AYOUB Ihsan	EI ABED Abir	BOUEZZEDDINE Fidaa
Corps et grade	Professeur associé	Professeur	Maître de conférences	Professeurs associés	Professeur associé	Professeur assistant
Discipline principale enseignée dans la formation	Aucune	Biochimie	Santé publique	Méthodologie de la recherche, Biologie	Informatique de gestion	Anatomie

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTEME QUALITÉ MIS EN PLACE

Il s'agit d'une première demande d'évaluation et d'accréditation par un organisme autre que le ministère de tutelle. Un audit a été réalisé en 2019 dans le cadre du programme Tempus TLQAA (*Toward the Lebanese Quality Assurance Agency*).

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À DISPOSITION DE LA FORMATION

Moyens humains : la formation mobilise 382 intervenants répartis au sein des 6 sections accueillant 1 277 étudiants. Le personnel administratif n'est pas attribué spécifiquement pour l'enseignement en sciences infirmières. Il est composé de 130 personnes sur l'ensemble des 6 sections et pour 3 731 étudiants sur l'ensemble de la Faculté de Santé Publique.

Sections		1	2	3	4	5	6	Total
nombre (%)		57 (14,9)	45 (11,8)	67 (17,5)	83 (21,7)	72 (18,8)	58 (15,2)	382
Qualification	PhD	9 (15,8)	15 (33,3)	18 (27,3)	19 (22,9)	18 (25,0)	15 (34,9)	94 (24,7)
	Doctorat médecine	17 (29,8)	15 (33,3)	23 (34,8)	33 (39,8)	27 (37,5)	23 (53,5)	138 (36,2)
	Master	16 (28,1)	11 (24,4)	19 (28,8)	23 (27,7)	13 (18,1)	15 (25,9)	97 (25,5)
	Licence	15 (26,3)	4 (8,9)	6 (9,1)	8 (9,6)	14 (19,4)	5 (8,6)	52 (13,6)
Contrats	Plein temps	15 (26,3)	12 (26,6)	15 (22,4)	24 (28,9)	18 (25,0)	7 (2,3)	91 (23,8)
	Mi-temps	42 (73,7)	33 (73,3)	52 (77,6)	59 (71,1)	54 (75,0)	51 (97,7)	291 (76,2)
Étudiants		230	139	239	315	224	130	1277
Ratio nombre d'enseignants professionnels/nombre d'étudiants		1/12	1/12	1/13	1/16	1/11	1/12	1/13

Matériels :

Les différents sites bénéficient d'infrastructures appropriées (amphithéâtre, salles de cours, d'informatique, de pratique de soins infirmiers, de lits et mannequins), de ressources numériques dédiées au pilotage et au suivi, à l'enseignement, à la documentation et à la communication interne/externe et de ressources scientifiques (bases de données), et enfin d'un système anti-plagiat.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES

Pour l'année 2020-2021, la formation accueille 1 277 étudiants (dont 956 femmes) répartis sur les 6 sections.

Sections	1	2	3	4	5	6	Total
	Année académique 2018-2019						
Année 1-FRA	39	47	53	35	39	17	230
Année 2-FRA	34	25	43	38	32	12	184
Année 3-FRA	39	38	42	48	27	8	202
Total	112	110	138	121	98	37	616
Année 1-ENG	35		30	61	35	20	181
Année 2-ENG	34		32	36	36	19	157
Année 3-ENG	40		28	55	39	22	184
Total	109		90	152	110	61	522
Total section	221	110	228	273	208	98	1138
	Année académique 2019-2020						
Année 1-FRA	36	50	52	44	46	17	245
Année 2-FRA	37	41	40	35	33	14	200
Année 3-FRA	45	29	54	45	32	13	218
Total	118	120	146	124	111	44	663
Année 1-ENG	36		31	52	37	33	189
Année 2-ENG	35		27	55	30	17	164
Année 3-ENG	36		34	55	39	21	185
Total	107		92	162	106	71	538
Total section	225	120	238	286	217	115	1201
	Année académique 2020-2021						
Année 1-FRA	36	51	50	44	42	13	236
Année 2-FRA	34	41	51	44	41	17	228
Année 3-FRA	40	47	52	38	35	16	228
Total	110	139	153	126	118	46	692
Année 1-ENG	46		30	73	40	36	225
Année 2-ENG	35		28	45	35	32	175
Année 3-ENG	39		28	71	31	16	185
Total	120		86	189	106	84	585
Total section	230	139	239	315	224	130	1277

II- DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :

- RELAIX Frédéric, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Histologie Embryologie Cytogénétique, Université Paris-Est Créteil, Hôpital Henri Mondor, Créteil

Experts :

- ADENOT Elisabeth, Étudiante en pharmacie, Université de Paris
- HEITZ Christiane, Professeur honoraire de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Strasbourg
- PORCHER Raphaël, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, Biostatistiques, Informatique médicale et technologies de communications, Université de Paris, Hôtel-Dieu, Paris
- ROGER-LEROI Valérie, Professeur des Universités – Praticien hospitalier, Chirurgie orale Parodontologie Biologie orale, UFR Odontologie Université de Clermont-Ferrand, Service Odontologie, Nouvel Hôpital Estaing, CHRU Clermont-Ferrand
- TRUDELLE Pierre, kinésithérapeute, directeur de KPTEN Formations, Paris

Le Hcéres était représenté par Pierre COURTELLEMONT, Professeur des Universités, Conseiller scientifique, et Michelle HOUPE, Responsable de projet.

DÉROULÉ DE LA VISITE

- Date de la visite : lundi 12 juillet 2021 (par visioconférence)
- L'organisation du côté de l'Université Libanaise a été coordonnée par Pascale Salameh.
- La visite s'est déroulée selon le programme ci-dessous :

Heure de Paris	Session	Participants Université Libanaise
09:00 - 09:45	Rencontre institutionnelle Autoévaluation et challenges de la Faculté (15mn) Questions/réponses (30 mn)	<ul style="list-style-type: none"> - Hasnaa Bouharoun-Tayoun, Doyenne - Christiane Saliba, Directrice Section 2 - Hikmat Akoum, Directrice Section 5 - Zeina Daher, Représentante des Professeurs, Section1 - Pascale Salameh, Représentante Assurance Qualité, UL
10:00 – 11:00	Rencontres responsables de diplôme (20 mn par diplôme : Questions/réponses, pas de présentation)	<ul style="list-style-type: none"> - Ahmad Rifai Sarraj, Maîtrise en Physiothérapie - Marie-Thérèse Sabbagh, Licence Sciences Infirmières - Christiane Saliba, Maîtrise en Travail médico-social - Nabil Haddad, Master Bio-Santé
11:10 - 12:10	Enseignants	<p>Maîtrise en Physiothérapie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Farah Ayoubi, Enseignant-Chercheur contractuel, FSP1-FSP3 - Jinane Sakr, Enseignante Professionnelle, plein temps FSP2 - Sahar Saghbini, Enseignante Professionnelle, plein temps, FSP5 <p>Licence Sciences Infirmières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rawaa Maalouf, Enseignante Professionnelle, plein temps, FSP4 - Ali Samaha, Médecin Cardiologue, FSP4 - Stéphanie Ghosn, Enseignant-Chercheur contractuel, FSP2 <p>Maîtrise en Travail Médico-Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Roulla El Osta, Enseignant-Chercheur contractuel, FSP2 - Nayla Karroum, Enseignant-Chercheur contractuel, FSP2 - Aline Khalil, Enseignant Professionnel, plein temps, FSP5 <p>Master Bio-Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mirna Chahine, Enseignant-Chercheur titulaire - Noura El Houry, Enseignant-Chercheur contractuel - José-Noel Ibrahim, Enseignant-Chercheur contractuel
13:30 – 14:30	Alumni & Employeurs	<p>Alumni :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elie Hammam, post-doctorant Institut Pasteur Paris - Mayssa Karaké, Infirmière Service Urgence, Hôpital gouvernemental Rafic Hariri, Beyrouth - Salam Bahman, Diplômée en physiothérapie de la FSP1 PhD, Université de Lyon, France - Manal Medawar, Travailleuse Médico-Sociale, Protection de l'enfance, Himaya <p>Employeurs :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Wahida Ghalayini, Directrice du Département des Soins Infirmiers, Hôpital gouvernemental Rafic Hariri, Beyrouth - Fadia Safi, PDG Sesobel, Ain el Rihani - Jeanine Matar, Responsable Santé et Chef de Département Physiothérapie – Association Arc en Ciel – Liban
14:40 – 16:00	Étudiants	<p>Maîtrise en Physiothérapie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Malak Naim, 3^{ème} année, FSP1 - Rana Nouredine 3^{ème} année, FSP5 <p>Licence en Sciences Infirmières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Daad Knouzy, 3^{ème} année, FSP2 - Ghina Hajj Saadé, 2^{ème} année, FSP5 - Joumana Youssef, 2^{ème} année, FSP1 <p>Maîtrise en Travail Medico-Social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Helena Rizkallah, 3^{ème} année, FSP2 - Layla LAALA, 3^{ème} année, FSP3 <p>Master Bio-Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paloma Kiwan, M2
16:10 - 16:50	Assurance qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Pascale Salameh, Représentante assurance qualité UL - Ahmad Rifai Sarraj, Directeur Section1 - Andrée Hajj Boutros, Responsable Affaires Etudiantines, FSP2 - Marie-Thérèse Sabbagh, Enseignant-Chercheur
17:20 - 18:00	Session de clôture (dernières questions/réponses, pas de restitution)	<ul style="list-style-type: none"> - Hasnaa Bouharoun-Tayoun, Doyenne - Ahmad Rifai Sarraj, Directeur Section1 - Christiane Saliba, Directrice Section 2 - Marie-Thérèse Sabbagh, Enseignant-Chercheur - Nabil Haddad, Enseignant-Chercheur

III- PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence en sciences infirmières est proposée par la Faculté de Santé Publique de L'Université Libanaise. Elle est organisée en 3 années d'études (180 crédits). La formation est proposée en français et en anglais et son accès s'effectue par concours d'entrée. Les effectifs des promotions sont de 20 à 50 étudiants par année pour l'enseignement en français et de 30 à 40 étudiants pour l'enseignement en anglais selon les sites.

Le diplômé de la licence en sciences infirmières peut exercer la profession d'infirmier/ère en étant dispensé de l'examen « *Colloquium*² » contrairement aux étudiants formés au sein d'établissements privés ou provenant de l'étranger. Il peut aussi poursuivre sa formation en master professionnel (120 ECTS sur 4 semestres) dans les domaines suivants :

- Santé publique (option Éducation et promotion de la santé ; option Épidémiologie et Biostatistiques) ;
- *Health applied sciences* ;
- Gériologie ;
- Gestion des risques hospitaliers ;
- Prévention et contrôle de l'infection associée aux soins.

IV- SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et compétences à acquérir sont clairement définis et présentés de façon explicite. Le programme fournit une connaissance large et bien intégrée des disciplines des sciences infirmières et de la santé. Il développe des compétences en divers domaines préparant les étudiants à des formations supérieures variées et développe la pensée critique en offrant une initiation à la recherche.

Les objectifs proposés sont au nombre de sept se déclinant en indicateurs de performance mesurables et en stratégies adoptées pour l'atteindre. A cela s'ajoute une stratégie d'apprentissage et d'évaluation en matière de connaissances, savoir-faire et savoir-être. Le Supplément au diplôme décrit ces aspects.

² Examen national d'évaluation des compétences pour les professions de santé

Le diplôme de licence en sciences infirmières répond aux exigences de la loi libanaise (3 ans de formation post Baccalauréat). Les étudiants sont préparés pour pouvoir exercer dans différents milieux (hospitalier, communautaire, milieu de vie pour personnes âgées ou en réhabilitation, etc.).

En troisième année, des rencontres sont organisées avec les recruteurs et les étudiants ont la possibilité de choisir le lieu de stage de *leadership*, en fonction de l'endroit où ils envisagent de travailler, leur permettant ainsi de s'intégrer plus rapidement au marché du travail. La dernière enquête de satisfaction des diplômés de la promotion de 2019-2020 a montré que 77,3% (sur 119 répondants) avaient trouvé un emploi et que 7,4% de ceux qui ne travaillent pas poursuivaient des études supérieures.

En conclusion, les documents transmis attestent d'une très bonne capacité à définir et décrire les objectifs de la formation, les connaissances à acquérir et les compétences visées. Le guide de l'étudiant particulièrement détaillé est un outil remarquable pour l'information des étudiants. Le syllabus de cours présente de façon explicite les objectifs, connaissances et compétences visées. La stratégie pédagogique d'acquisition de compétences en fonction des cours donnés permet de stratifier selon trois niveaux la performance des étudiants.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

La formation est attractive du fait de la reconnaissance de l'UL sur le plan national, et la possibilité de suivre la formation sur 6 sites différents assurant un bon maillage du territoire. De même, les droits d'inscription réduits et la possibilité de suivre l'enseignement en français ou en anglais renforcent cette attractivité.

Les partenariats nationaux sont variés et nombreux, notamment avec l'Ordre des infirmières et infirmiers du Liban (consultation sur le programme de formation, participation au comité *Colloquium* pour préparer l'examen, enseignants sollicités pour la formation continue organisée par l'Ordre). Le réseau de terrains de stage est structuré et contractualisé avec la Faculté de santé publique.

L'initiation des étudiants à la recherche se fait grâce à des enseignements de méthodologie de la recherche en sciences infirmières, des cours de statistiques descriptives et la réalisation d'un projet de fin d'études. Cependant, il n'existe pas de laboratoire de recherche spécifique à la discipline. Les étudiants qui poursuivent en master sont intégrés dans des groupes ou des laboratoires de recherche en fonction de la formation suivie.

Des partenariats internationaux sont mis en place, notamment avec la France et la Suisse, et permettent des échanges entre enseignants ou la mise en place de programmes de formation à distance. Les opportunités de collaboration sont optimisées en correspondance avec les contraintes et les moyens disponibles. Il n'existe pas d'accord de mobilité internationale pour les étudiants en formation initiale en sciences infirmières mais une réflexion est en cours. L'appui du Bureau des Relations Extérieures de l'Université pourrait permettre d'identifier des contacts éventuels pour les sciences infirmières sur des sujets et thématiques portés par le département.

Le programme de licence en sciences infirmières est proposé quasiment gratuitement sur le territoire libanais dans les 6 sections de l'Université, ce qui la rend particulièrement accessible d'un point de vue économique et géographique. La formation proposée en anglais ou en français permet de former des professionnels bilingues ou trilingues. L'implication des employeurs dans le choix des stages de fin de formation permet d'ancrer les étudiants dans le monde du travail. La formation bénéficie également de partenariats internationaux.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le programme de formation se déroule sur trois ans (180 ECTS) et il est possible d'étaler la formation sur cinq ans. Le temps en présentiel représente 3 346 heures de formation théorique (24,5%), professionnelle (21,5%), et clinique (54%). La présentation des différents enseignements est structurée et normalisée selon les standards internationaux et permet un apprentissage progressif des étudiants par l'exposition à des situations cliniques de plus en plus complexes et le développement des compétences techniques, relationnelles, organisationnelles, éducatives et intellectuelles adaptées. Les mises en situation professionnelle sont intégrées dans le programme de formation académique au travers d'approches pédagogiques spécifiques (jeu de rôles, résolution de problèmes cliniques, études de cas, réalisation des séances d'éducation à des groupes de bénéficiaires en milieu communautaire, etc.). Des mises en situations « évaluatives » sont effectuées à la fin de chaque cours clinique pour évaluer la capacité de prise en charge globale et contextuelle du patient.

L'environnement professionnel est côtoyé dès le deuxième semestre de formation ce qui permet de confronter tôt l'étudiant à l'exercice de son futur métier. La professionnalisation est assurée par les terrains de stage (représentant plus de la moitié du temps en présentiel de formation) qui donnent de plus en plus d'autonomie à l'étudiant.

Au niveau pédagogique, les technologies de l'information sont principalement utilisées pour réaliser des recherches documentaires et participer à l'analyse critique de la littérature. La pandémie du Covid-19 a entraîné une accélération de l'utilisation d'outils de communication à distance pour le maintien de la formation.

Le concours d'entrée est exigeant et constitue un moyen de sélection d'étudiants motivés et bien préparés (très peu d'abandons). Une réorientation est possible en fonction des notes du concours d'entrée. Si des difficultés spécifiques sont identifiées, les étudiants peuvent rencontrer les enseignants qui restent disponibles en dehors des heures de formation. Un enseignement de mise à niveau en français ou en anglais est organisé. Un instructeur est en soutien également pour le projet de fin d'étude, mais de façon collective. La Faculté assure le suivi des taux de réussite des étudiants. Le taux d'échec ou d'abandon fluctue autour de 10%. Les raisons évoquées sont surtout liées aux difficultés de gérer un travail en parallèle de ses études.

Chaque année, l'Université Libanaise offre une bourse d'étude à l'étranger pour les étudiants de la Faculté de Santé Publique en rotation sur les 6 sections. Le format du programme, conçu selon la loi 2225, est adapté du processus de Bologne avec un découpage en ECTS, ce qui permet de demander des équivalences au sein des institutions de l'espace européen.

L'organisation pédagogique du programme offre une formation tout à la fois théorique, pratique et clinique via des stages. Le développement de l'apprentissage à partir de situations cliniques de plus en plus complexes permet de proposer une formation progressive pour les étudiants.

La formation est proposée en anglais et en français sur 6 sites de formation. Une attention particulière est portée sur l'harmonisation des programmes sur les différents sites afin de limiter les disparités éventuelles.

La place des stages, leur organisation et encadrement permettent de proposer une variété de terrain de stages en fonction des modalités d'exercice et des différentes compétences requises par le programme.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

Le pilotage de la formation est assuré par le conseil de département de chaque section sous l'autorité du chef de département. Un poste de coordinateur de stages et un autre de coordinateur de cours existent dans chaque section et sont placés sous la responsabilité de l'assistant du chef de département. L'équipe pédagogique est correctement dimensionnée et fait intervenir de nombreux intervenants professionnels en particulier lors de la phase clinique (1 980 heures, soit 54% de la formation).

Il n'existe pas d'organe de concertation se réunissant régulièrement et rassemblant les différentes parties prenantes (enseignants, étudiants, administratifs). Cependant, outre les réunions périodiques de l'équipe de formateurs professionnels, les questions administratives ou autour des stratégies de développement du programme sont étudiées dans le conseil de la section et le conseil de la Faculté.

Les modalités de contrôle des connaissances sont en accord avec les attendus de la formation. L'évaluation se fait généralement par écrit et, dans certains cas, par présentation orale de documents et de projets. En outre, certains cours utilisent des mises en situations pratiques. Des grilles d'évaluations spécifiques sont développées pour l'évaluation des stages cliniques et du projet de fin d'étude.

Les évaluations et examens des sessions pratiques et théoriques sont souvent réalisés par les enseignants qui ont dispensé le cours magistral ou pratique. Une réflexion pourrait être menée pour que des tiers externes participent à l'évaluation (soit en tant qu'évaluateur, soit en tant que concepteur des examens). Cela pourrait être effectué par des enseignants de matières similaires dans d'autres sections. On pourrait aussi concevoir des examens uniques pour toutes les sections dans certaines matières.

La présentation de chaque cours du programme suit un format standardisé. Les enseignements sont transcrits en compétences et la nature des acquis d'apprentissage est associée à chaque module de cours (classé en 3 niveaux d'acquisition). Cette présentation avancée est remarquable et démontre le niveau de réflexion et de développement de l'enseignement mis en place. Le rapport d'autoévaluation souligne également l'intérêt de développer un portfolio standardisé pour rassembler toutes les activités des étudiants et harmoniser l'évaluation au sein des 6 sections.

L'attrait pour la formation est important avec 1502 candidats en 2021 pour 461 étudiants finalement recrutés sur les 6 sections. C'est le conseil de la Faculté qui définit le nombre d'étudiants à retenir pour chaque section et branche. Ce nombre est fixé selon les besoins de la communauté et les demandes du ministère de la Santé : il est également adapté aux ressources disponibles dans chaque section. Cependant, il n'a pas été rapporté de critères objectifs pour le définir (démographie professionnelle, turn-over, longévité des carrières, typologie d'exercice, proportion de mi-temps, etc.).

Un réseau d'*alumni* est en place pour accompagner les diplômés sans qu'il n'existe de processus formalisé pour évaluer et suivre le devenir des diplômés à court ou moyen terme.

L'assurance qualité est mise en œuvre par le Comité directeur d'assurance qualité de la Faculté qui a comme objectifs l'obtention de l'accréditation nationale et internationale de tous les programmes universitaires et la mise en œuvre d'un système interne de gestion de l'assurance qualité dans l'ensemble de la Faculté de santé publique de l'Université libanaise. Il existe également des Comités d'assurance qualité des programmes visant le développement d'un processus complet et systémique d'assurance et d'amélioration de la qualité pour les programmes académiques. L'assurance qualité générale est remarquable, avec un plan d'action et un rapport annuel et une définition précise du périmètre des responsables.

Le règlement intérieur met l'accent sur les valeurs défendues par la Faculté (transparence et intégrité, crédibilité scientifique et professionnelle, responsabilité civile, sanitaire et morale, diversité culturelle et sociale, respect de l'individu, communication, participation et travail en équipe) et est clairement transmis aux étudiants. Des mesures strictes de lutte contre la fraude et le plagiat sont incluses dans celui-ci et communiquées à l'étudiant dès son admission.

La formation est dispensée par une équipe pédagogique identifiée répondant à des critères exigeants garants de la qualification des intervenants. Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences acquises sont claires et pertinentes.

Le suivi des étudiants par des indicateurs d'analyse des effectifs et de leurs caractéristiques, des taux de réussite, mais pas de l'insertion professionnelle, atteste d'une démarche d'assurance qualité bien implantée. De nombreuses enquêtes de satisfaction auprès des personnels, des étudiants, des *alumni* et des employeurs, complètent le dispositif. Le comité assurance qualité du programme et l'appui par le comité de la Faculté sont des structures à pérenniser pour promouvoir l'amélioration continue de la formation. Une réflexion pourrait être menée sur une évaluation plus transversale entre les sections.

La motivation du corps enseignant pourrait être impactée par l'absence de politique de titularisation et par l'augmentation du nombre d'enseignants avec un statut précaire ou un contrat à durée déterminée.

V- CONCLUSION

La formation de licence en sciences infirmières présente une excellente lisibilité et forme des professionnels qualifiés pour exercer dans le monde de la santé. Le contenu pédagogique est très riche et parfaitement en accord avec les objectifs de la formation et la somme des connaissances et compétences acquises par les étudiants au terme de leur formation est excellente. La structure d'accompagnement des étudiants est solide et la pratique auprès des patients s'effectue selon des règles éthiques et de sécurité adaptées.

L'assurance qualité et l'amélioration continue des programmes éducatifs reposent sur l'autoévaluation du programme et de ses différentes unités par rapport à des critères de performance de qualité pour suivre et atteindre les objectifs stratégiques. La démarche est remarquable, avec un plan d'action et un rapport annuels, ainsi qu'un niveau d'implication d'une grande maturité dans la démarche qualité.

POINTS FORTS

- La formation est attractive et recrute des étudiants motivés (faible taux d'abandon).
- Le réseau des terrains de stages et la sollicitation des recruteurs en fin de cursus sont des éléments majeurs d'intégration au monde du travail.
- L'organisation pédagogique de la formation est remarquable avec une identification claire des objectifs, des compétences et connaissances à acquérir.
- Le corps enseignant est très qualifié et sollicité pour son expertise auprès des institutions nationales.
- L'assurance qualité est remarquable, avec un plan d'action.
- Le pilotage de la formation est adapté et l'accompagnement des étudiants est excellent.

POINTS FAIBLES

- Les disparités logistiques entre les sections peuvent entraîner un manque d'équité pour les étudiants. Il en est de même pour l'offre de certains types de stages (par exemple, la gériatrie ou la psychiatrie ne sont pas proposées dans certaines sections).
- Il n'existe pas de structure rassemblant l'ensemble des acteurs de la formation (enseignants, étudiants, administratifs) et il n'y a pas de présence estudiantine au sein des instances décisionnaires.
- L'établissement n'effectue pas de suivi institutionnel des étudiants à l'issue de leur formation (réseau *alumni* non formalisé dans toutes les sections).
- Le recrutement actuel des enseignants sous forme de contrats à temps partiel et à durée déterminée limite les perspectives de déroulement de carrière. Les besoins de formation continue des enseignants seraient à évaluer de manière plus précise.
- La mise en place d'une stratégie prospective d'actualisation du programme fait défaut. Elle permettrait d'explicitier le processus et les critères de décision pour retirer ou ajouter des notions ou techniques dans le programme, de piloter une harmonisation entre les sections, de définir la nécessité de partager des cours/syllabus entre les sections, etc.
- Il manque une école doctorale dédiée aux sciences infirmières pour développer la recherche au sein du département.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT

La formation de licence en sciences infirmières dispensée au sein de la Faculté de Santé Publique (FSP) de l'Université Libanaise est remarquable à bien des égards. Cela est particulièrement vrai compte tenu de la situation politique et économique que traverse le pays. Le comité d'experts a été globalement impressionné par le travail réalisé, que ce soit quantitativement ou qualitativement. Néanmoins, l'évaluation a révélé des pistes d'amélioration qui pourraient être mises en place moyennant des investissements ou réorganisations qui semblent raisonnables :

- La motivation du corps enseignant titulaire est remarquable et devrait être soutenue : le maintien ou le développement de contrats à temps partiel ou à durée déterminée pourrait désengager et faire chuter la motivation des enseignants non-titulaires.
- La communication inter-sections via des outils dédiés (*newsletters*, actions et projets communs, etc.) et la mise en place de collaborations pédagogiques entre les sections (évaluation, supports de cours

- communs, événements pour présenter des travaux de fin d'étude sélectionnés dans chaque section, actions externes communes) permettraient de réduire les risques d'hétérogénéité dans la formation .
- Un processus d'actualisation du programme est à structurer pour définir des règles de décision et des délais de mise à jour de certains enseignements. Ce sujet est aussi un bon moyen pour faire collaborer les sections entre elles ;
 - La sollicitation régulière des enseignants pour de l'expertise et des avis à un niveau national ou par des institutions officielles devrait être affichée et valorisée par l'institution. De même, les activités de recherche ou la citation des infirmières ayant obtenu des doctorats devraient être mises en avant pour valoriser leurs parcours et leurs travaux et inciter à structurer la recherche au sein du département des sciences infirmières sur des thématiques identifiées ;
 - Enfin, la formation a mis en place un comité d'assurance qualité qui a réalisé un travail exceptionnel. Son maintien pourrait passer par la nomination de personnel officiellement chargé de l'assurance qualité pour pérenniser le travail accompli. Outre la poursuite du travail d'amélioration déjà initié, ce comité pourrait également jouer un rôle majeur dans le suivi institutionnel des étudiants à l'issue de leur formation, ainsi que dans la publication des résultats sous une forme officielle.

VI- OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement n'a pas formulé d'observations.

DÉCISION D'ACCRÉDITATION

Licence en sciences infirmières

Faculté de Santé Publique

Université Libanaise

Liban

Novembre 2022

PORTÉE DE LA DÉCISION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE HCÉRES

Le Hcéres a fondé son processus d'évaluation sur un ensemble d'objectifs que les formations supérieures doivent poursuivre pour assurer la qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs sont répartis en quatre domaines communs au référentiel de l'évaluation et aux critères d'accréditation.

Le comité d'experts émet un simple avis relatif à l'accréditation de la formation : la Commission d'accréditation prend la décision en s'appuyant sur le rapport définitif de l'évaluation de la formation. Cette décision d'accréditation est le résultat d'un processus collégial et motivé.

La décision prise par le Hcéres relative à l'accréditation n'est pas une décision créatrice de droit, que ce soit sur le territoire français ou à l'international. La décision relative à l'accréditation de la formation correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France du diplôme concerné par la formation accréditée. Le processus d'accréditation du Hcéres n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par la France du diplôme ainsi labellisé.

ANALYSE DES CRITÈRES D'ACCREDITATION

DOMAINE 1 : FINALITÉ DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation affiche de façon claire et lisible les connaissances et compétences à acquérir. Les étudiants et parties prenantes connaissent les débouchés de la formation en matière de métiers et de poursuite d'études.

Appréciation du critère

Les documents transmis attestent d'une très bonne capacité à définir et décrire les objectifs de la formation, les connaissances à acquérir et les compétences visées. Le guide de l'étudiant particulièrement détaillé est un outil remarquable pour l'information des étudiants. Le syllabus de cours présente de façon explicite les objectifs, connaissances et compétences visées. La stratégie pédagogique d'acquisition de compétences en fonction des cours donnés permet de stratifier selon 3 niveaux la performance des étudiants.

DOMAINE 2 : POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a défini un positionnement global adapté à ses finalités incluant une articulation claire avec la recherche, des partenariats académiques et/ou avec le monde socio-économique et culturel, des partenariats nationaux et/ou internationaux.

Appréciation du critère

Le programme de licence en sciences infirmières est proposé quasiment gratuitement sur le territoire libanais dans les 6 sections de l'Université, ce qui la rend particulièrement accessible d'un point de vue économique et géographique. La formation proposée en anglais ou en français permet de former des professionnels bilingues ou trilingues. L'implication des employeurs dans le choix des stages de fin de formation permet d'ancrer les étudiants dans le monde du travail. La formation bénéficie également de partenariats internationaux.

DOMAINE 3 : ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation intègre des modules d'enseignement structurés, progressifs, adaptés aux différents publics. Elle permet d'acquérir des connaissances et compétences additionnelles et elle est cohérente avec le contexte socio-économique.

La formation intègre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle tels que projets et stages, TICE et innovations pédagogiques.

La formation est ouverte à l'international.

Appréciation du critère

L'organisation pédagogique du programme offre une formation tout à la fois théorique, pratique et clinique via des stages. Le développement de l'apprentissage à partir de situations cliniques de plus en plus complexes permet de proposer une formation progressive pour les étudiants.

La formation est proposée en anglais ou en français sur les 6 sites de formations. Une attention particulière est portée sur l'harmonisation des programmes sur les différents sites afin de limiter les disparités éventuelles.

La place des stages, leur organisation et encadrement permettent de proposer une variété de terrain de stages en fonction des modalités d'exercice et des différentes compétences requises par le programme.

DOMAINE 4 : PILOTAGE DE LA FORMATION

Critère d'accréditation

La formation a un dispositif de pilotage clair et opérationnel, incluant la participation des partenaires et des étudiants.

Elle est mise en œuvre par une équipe pédagogique organisée disposant de données précises et à jour.

Les modalités de contrôle des connaissances sont explicites et connues des étudiants.

Les enseignements et les unités de mise en situation professionnelle sont transcrits en compétences.

Des mesures anti-fraude ont été mises en place.

Appréciation du critère

La formation est dispensée par une équipe pédagogique identifiée répondant à des critères exigeants garants de la qualification des intervenants. Les modalités d'évaluation des connaissances et compétences acquises sont claires et pertinentes.

Le suivi des étudiants par des indicateurs d'analyse des effectifs et de leurs caractéristiques, des taux de réussite, mais pas de l'insertion professionnelle, atteste d'une démarche d'assurance qualité bien implantée. De nombreuses enquêtes de satisfaction auprès des personnels, des étudiants, des *alumni* et des employeurs, complètent le dispositif. Le comité assurance qualité du programme et l'appui par le département qualité sont des structures à pérenniser pour promouvoir l'amélioration continue de la formation. Une réflexion pourrait être menée sur une évaluation plus transversale entre les sections.

La motivation du corps enseignant pourrait être impactée par l'absence de politique de titularisation et par l'augmentation du nombre d'enseignants avec un statut précaire ou un contrat à durée déterminée.

DÉCISION FINALE

Au vu de l'appréciation des critères d'accréditation ci-dessus, la Commission d'accréditation prend la décision suivante :

« Décision d'accréditation pour 5 ans ».

La Commission d'accréditation attire l'attention sur la formalisation du suivi institutionnel de l'insertion professionnelle des diplômés bien que leur intégration sur le marché du travail national et international soit patente.

Fait à Paris, le 10 novembre 2022.

SIGNATURE



*Pour le Hcéres,
Thierry Coulhon, Président*



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)